



Changement nom de carte grise suite à décès

Par ced

Bonjour mon père vient de décéder et ma mère héritière n'a pas le permis et ne peut donc pas mettre la carte grise à son nom! quelles sont les démarches à suivre, sachant que nous avons du nous servir du véhicule le temps des obsèques?

merci

Cédric

Par ESP

Bonsoir et bienvenue

L'un d'entre les héritiers reprend le véhicule ou celui-ci est vendu par la succession. Dans les 2 cas, connectez vous sur le Site de l'ANTS, les formalités sont décrites.